

Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte ⁽¹⁾ et Meublée ⁽¹⁾

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

 Zone « très tendue » Zone « tendue » Zone « non tendue »

Barème CENTURY 21 LEFEBVRE IMMOBILIER

Dans la limite du plafond fixé par décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014 ()*

(*) Barème Réglementé

Année de référence : 1 janvier 2026Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail** :8, 07 € TTC / m²Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **réalisation de l'état des lieux** :3,03 € TTC / m²

Honoraires à la charge du locataire (dans la limite d'un mois de loyer Hors Charges)

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8, 07 € TTC / m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3, 03 € TTC / m²

Honoraires à la charge du bailleur (dans la limite d'un mois de loyer Hors Charges)

Honoraires d'entremise et de négociation	100 € TTC si location simple
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8, 07 € TTC / m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3, 03 € TTC / m²

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.

Barème Honoraires de Gestion

Honoraires à la charge du bailleur

Frais de gestion :	
- Service Confiance	7,50 % HT (9% TTC) des sommes encaissées
- Service Référence	8,00 % HT (9,60% TTC) des sommes encaissées
- Service Excellence	9,00 % HT (10,80% TTC) des sommes encaissées
Assurance loyers impayés habitation	2,9 % TTC des sommes facturées
Modification de bail à la charge du demandeur	84 € TTC

Honoraires à la charge locataire

Modification de bail à la charge du demandeur	84 € TTC
---	-----------------

Barème Honoraires de Location Baux commerciaux et Baux Professionnels

Baux commerciaux	18 % TTC du loyer annuel hors charges
Baux professionnels	18% TTC du loyer annuel hors charges

Barème Honoraires de Location Garage

Location de garage : établissement du contrat, états des lieux	1 mois de loyer HC
--	---------------------------

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Barème établi le 01/05/2026